

Université de droit des affaires

Du samedi 22 au jeudi 27 mars 2025



Programme de formation

- **Samedi 22 mars 2025**

Arrivée des participants au Club Med Magna Marbella

- **Dimanche 23 mars - 9h à 13h**

Contentieux d'actionnaires

Jérémie FIERVILLE, Avocat au barreau de Paris, Associé du cabinet Signature Litigation

- **Lundi 24 mars - 9h à 13h**

Actualité jurisprudentielle en droit des sociétés

Jérémie FIERVILLE, Avocat au barreau de Paris, Associé du cabinet Signature Litigation

Nicolas KILGUS, Avocat au barreau de Strasbourg, Professeur à la faculté de droit de Strasbourg

- **Mardi 25 mars - 9h à 13h**

Démembrement et indivision de droits sociaux : ingénierie patrimoniale et rédaction des statuts

Nicolas KILGUS, Avocat au barreau de Strasbourg, Professeur à la faculté de droit de Strasbourg

Estelle NAUDIN, Avocat au barreau de Strasbourg, Professeur à la faculté de droit de Strasbourg

- **Mercredi 26 mars - 9h à 13h**

Situation conjugale de l'associé

Alice MUNCK-BARRAUD, Avocat au barreau de Paris

Estelle NAUDIN, Avocat au barreau de Strasbourg, Professeur à la faculté de droit de Strasbourg

- **Jeudi 27 mars - après le déjeuner**

Départ des participants du Club Med Magna Marbella

16 HEURES DE FORMATION VALIDÉES

Avocats abonnés : 16h déduites

Avocats non abonnés : 800€

Inscription avant le 15 mars 2025

2 choix :

- Abonnement formation continue
- Possibilité de prise en charge individuelle FIF/PL

Nos intervenants

Jérémie FIERVILLE est avocat au barreau de Paris. Il a d'abord travaillé pendant neuf ans au sein du cabinet international Freshfields Bruckhaus Deringer avant de fonder son cabinet spécialisé en résolution des différends. En 2023 il est devenu associé du cabinet Signature Litigation.

Maître FIERVILLE intervient dans les litiges entre actionnaires, la gouvernance, les fusions et acquisitions, ainsi que sur le contentieux commercial général et le litige civil.

Il a également enseigné pendant plusieurs années à l'Université Paris Panthéon-Assas. Maître FIERVILLE est membre de l'International Law Association (ILA), de l'association Paris Place de Droit, et d'autres groupes de réflexion.



Nicolas KILGUS est Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg mais également avocat au barreau de Strasbourg. Il est Docteur en droit privé de l'Université de Strasbourg et agrégé de droit privé et de sciences criminelles. Maître KILGUS est également vice-doyen aux relations publiques et à l'insertion professionnelle, directeur adjoint de l'Institut d'études judiciaires et co-directeur du Master Ingénierie juridique et fiscale du patrimoine.



Nos intervenants

Alice MUNCK-BARRAUD est avocat au barreau de Paris. Après huit ans d'exercice de la profession d'avocat au sein de plusieurs grands cabinets d'avocats parisiens dédiés exclusivement au droit de la famille et du patrimoine, Maître MUNCK-BARRAUD a fondé, avec son associée Maître PENY-PELTIER, le Cabinet Res Familiae.

Elle intervient en droit de la famille dans les procédures contentieuses de séparation ou dans les négociations dans le cadre d'affaires présentant des enjeux patrimoniaux importants. Maître MUNCK-BARRAUD assure également divers enseignements au sein d'écoles d'avocats et dispense régulièrement des conférences en droit de la famille et du patrimoine.



Estelle NAUDIN est avocat au barreau de Strasbourg. Elle intervient notamment sur toutes les questions liées aux opérations de transmission, que soit en cause le patrimoine professionnel ou privé.

Agrégée des Facultés de droit, Maître NAUDIN est par ailleurs Professeur à la Faculté de droit de Strasbourg, où elle dirige un master d'ingénierie juridique et fiscale du patrimoine.



Conditions tarifaires

Arrivée le samedi 22 mars 2025 à partir de 14h (dîner inclus)

Pension complète

- 5 nuits : 22, 23, 24, 25, 26 mars
- 5 petits-déjeuners : 23, 24, 25, 26, 27 mars
- 5 déjeuners : 23, 24, 25, 26, 27 mars
- 5 dîners : 22, 23, 24, 25, 26 mars
- 4 pauses : 23, 24, 25, 26 mars
- 4 jours de location de salle : 23, 24, 25, 26 mars

Départ le jeudi 27 mars après le déjeuner

Frais d'hébergement

Chambre single	1300 €
Chambre double	2590 €
(2 participants - 1295 € x 2)	
Chambre double avec accompagnant	2495 €
(1 participant + 1 accompagnant - 1295 € + 1200 €)	

Inscription avant le 15 mars 2025



BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation

- Avocat **abonné** - 16 heures déduites
- Avocat **non abonné** - 800 €
Possibilité prise en charge par le FIF-PL
(CF Devis)

Option d'hébergement

- Chambre single** - 1300 €
- Chambre double** - 2590 €
(2 participants - 1295 € x 2)
- Chambre double avec accompagnant** - 2495 €
(1 participant + 1 accompagnant - 1295 € + 1200 €)

Participant

Nom Prénom

Barreau d'appartenance

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Téléphone portable

- 2ème participant
- Accompagnant

Nom Prénom

Barreau d'appartenance

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Téléphone portable

Conditions générales

Les formations sont organisées par l'EDACS, organisme de formation (agrément n° 91 34 P 44 62 34). Les inscriptions sont validées qu'après paiement de la totalité des frais selon l'option choisie ; elles sont enregistrées par ordre d'arrivée. Toute demande d'annulation doit être motivée (production de justificatifs) et notifiée à l'école avant le 15 mars 2025 par tout moyen permettant d'en assurer la réception et d'en déterminer la date. A l'issue de cette date, l'EDACS ne procédera à aucun remboursement des frais d'hébergement. Chaque demande d'annulation fera l'objet d'un examen individuel. L'EDACS se réserve en outre le droit d'annuler le séminaire en-deçà de 20 participants au plus tard le 15 mars 2025.

Fait à

Le/...../.....

Montant total à régler

Formation €

Hébergement €

Total €

Signature et tampon professionnel